RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000158-23/12/2013
Date de publication : 23/12/2013

Lettre Type / Modèle

LETTRE - DJC - Modèle de refus de délivrance du certificat de moralité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

AR

M. .....

Vous avez bien voulu demander la délivrance du certificat mentionné à l'article 371 D de l'annexe II au code général des impôts.

J'ai le regret de vous faire connaître que les renseignements en ma possession ne me permettent pas de réserver une suite favorable à votre demande.

Veuillez agréer, M. ..... l'assurance de ma considération distinguée,

Le responsable du service des impôts des particuliers,

(signature)

Commentaire(s) renvoyant à ce document :
DJC - Centres de gestion, associations agréés et organismes mixtes agréés (CGA, AA et OMGA) - Création des CGA, des AA et des OMGA - Conditions d'agrément - Initiative de la création des CGA, des AA et des OMGA